

Le conseil municipal est au complet.
Guillaume PONS est nommé secrétaire de séance.

1. Comptes Administratifs 2020, budget général et assainissement

Présentés par Alain Jarlier, le compte principal de fonctionnement 2020 présente un résultat excédentaire de 85476.88euros . Le compte principal d'investissement affiche un déficit de 65206.96euros ce qui permet de clôturer l'année par un résultat définitif excédentaire de 20269.92euros.

Concernant le budget assainissement, le compte de fonctionnement affiche un résultat excédentaire de 77060.97 et le compte d'investissement un excédent de 43991.72. Ce qui permet de clôturer l'année par un résultat définitif excédentaire de 121052.69euros.

En l'absence du maire, le conseil approuve les comptes à l'unanimité moins une voix.

2. Comptes de Gestion 2020, budget général et assainissement

Les comptes de gestion 2020 du budget général et du budget assainissement présentent des résultats identiques aux comptes administratifs. Ils sont également approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

3. Taxes

Alain Jarlier propose le vote des taxes sur le foncier bâti à hauteur de 33.59% et du foncier non bâti à 86.88%, soit aucune augmentation. Le conseil vote ces taxes à l'unanimité.

4. Affectation des résultats 2020, budget général et assainissement

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement fait l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le conseil décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31.12.2019 : 85476.88^e

Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement : 65206.96^e

Solde disponible affecté à l'excédent reporté de fonctionnement : 20269.92^e

Voté à l'unanimité.

5. Durée d'amortissement

Il est décidé à l'unanimité, après présentation par Alain Jarlier, de porter la durée d'amortissement des investissements suivants comme suit :

Enfouissement des réseaux téléphoniques route d'Agnat et Route de la Pâle Bleue à 10ans

La dissimulation basse tension Rue du Verger des Roches à 10ans

L'installation du logiciel de gestion cantine à 2ans

La conception du site internet de la commune à 2ans

6. Participation au SIVOM Fontannes-Lamothe

Le montant de la participation alloué au Sivom de Fontannes-Lamothe est proposé pour un montant de 73000^e. Pour rappel, le montant réalisé en 2020 a été de 63693.87^e, en 2019 65810.86^e. Ce syndicat permet de mettre en commun avec la commune de Fontannes des moyens humains et matériels qui viennent compléter le personnel technique communal. Voté à l'unanimité.

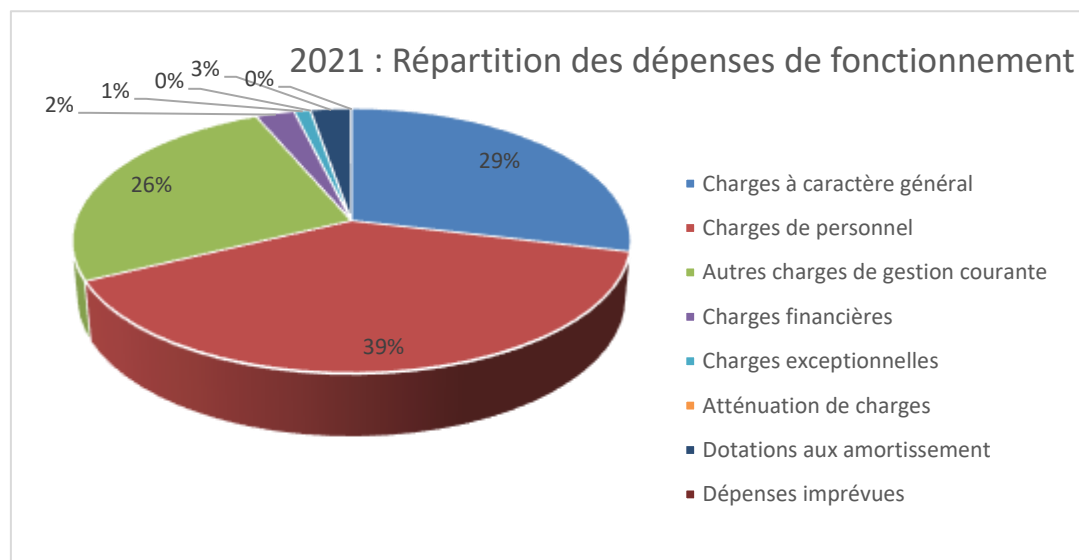
7. Budgets prévisionnels 2021, budget général et assainissement

Les budgets prévisionnels sont présentés par Marjorie Pignol. Ils ont été élaborés après concertation entre les adjoints et la commission finances. Les différents budgets s'articulent de la façon suivante :

Pour la section Fonctionnement :

Art.	Libellé	Réalisations	Réalisations	Propositions	Réalisations	Propositions
		2018	2019	2020	2020	2021
	TOTAL DES DEPENSES	358 913,58	389 316,17	484 224,27	391 439,64	512 691,62
011	Charges à caractère général	78 565,44	105 805,06	126 990,17	98 433,09	131 676,45
012	Charges de personnel	146 881,69	155 130,58	162 940,00	158 554,02	180 451,20
65	Autres charges de gestion courante	102 593,87	103 246,12	113 666,00	105 146,78	118 871,00
66	Charges financières	17 737,58	15 868,41	14 100,00	13 919,71	11 937,97
67	Charges exceptionnelles			5 050,00	4 107,94	5 050,00
014	Atténuation de charges	4 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042/68	Dotations aux amortissement	8 485,00	9 266,00	11 278,10	11 278,10	12 505,00
22	Dépenses imprévues			200,00		200,00
023	Virement à la section d'investissement			50 000,00		52 000,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	358 913,58	389 316,17	484 224,27	391 439,64	512 691,62
002	Déficit de fonctionnement antérieur					
	TOTAL DES RECETTES	507 841,71	486 652,57	484 224,27	476 916,52	512 691,62
70	Produits du domaine et ventes	24 952,02	32 189,95	29 200,00	36 697,27	36 250,00
042/72	Travaux en Régie	6 700,82	9 250,90	20 000,00	17 043,45	20 000,00
73	Impôts et taxes	213 451,04	206 250,70	208 133,70	207 232,70	215 270,70
74	Dotations, subventions et participations	154 529,00	175 937,02	174 566,00	171 178,02	187 041,00
75	Produits de gestion courante	26 582,96	28 878,37	25 010,00	24 069,27	26 010,00
77	Produits exceptionnels	2 374,33	666,00	350,00	217,00	1 350,00
013	Atténuation de charges	4 717,74	5 223,04	6 500,00	14,24	6 500,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	433 307,91	458 395,98	463 759,70	456 451,95	492 421,70
002	Excédent de fonctionnement reporté	74 533,80	28 256,59	20 464,57	20 464,57	20 269,92

Plusieurs analyses et comparatifs sont présentées, à ce titre on peut noter



Concernant les recettes de la commune, la suppression de la taxe d'habitation sera effective pour les collectivités locales et une nouvelle répartition des recettes fiscales sera opérée. Ainsi, les communes récupéreront une partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties du département. Ce qui aura pour effet d'augmenter nos recettes d'impôt directs locaux.

Pour notre commune l'impact de cette suppression est relative car compensée.

En 2019, les Impôt directs locaux + Compensation de la taxe habitation s'élevaient à 205853^e

En 2020, Les impôts directs locaux passeront à 204819^e soit une perte de 1034^e.

Pour la section Investissement

VUE D'ENSEMBLE		Réalisé 2019	Propositions 2020 + Reports	Réalisé 2020	Reports 2020	Propositions 2021	Propositions 2020 + reports
DEPENSES							
001	Déficit d'investissement reporté					3 056,62	3 056,62
020	Dépenses imprévues		200,00			200,00	200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 293,63	56 010,00	54 125,26		57 934,03	57 934,03
040/21	Travaux en régie	9 250,90	20 000,00	17 043,45		20 000,00	20 000,00
20	Immo. incorporelles - (progriciels mairie)		3 800,00	3 249,60		510,00	510,00
Non individualisées par opération							
21	Immo. corporelles - Terrains - Constructions	23 601,24	13 867,07	1 235,00	12 632,07	20 688,99	33 321,06
Individualisées par opération							
1402	ENFOUISSEMENT RESEAU SECS	12 733,61	32 169,83	32 169,83	3 096,56	1 286,11	4 382,67
1703	MUR ESPLANADE EGLISE				35 000,00		35 000,00
1704	SECURISATION ENTREE ECOLE		12 350,00	6 501,60	5 848,40	-3 000,00	2 848,40
1801	AMENAG. RUES PEROUJERES/PRE ROND	55 998,76					
1802	MODERNISATION RESEAU EP	737,50			12 912,50	-12 912,50	0,00
1803	TRAVAUX DE VOIRIE	3 171,97	27 047,69	27 047,69	37 470,81		37 470,81
1901	REHABILITATION COMMUNAL ZA		388,00	388,00		80 000,00	80 000,00
2001	REFECTION TOITURE EGLISE		25 000,00		25 000,00	-3 000,00	22 000,00
2002	AMENAG. DU POINT POSTE				8 000,00	946,57	8 946,57
2003	INSTALLATION PROTECTIONS SOLAIRES MAIRIE					4 800,00	4 800,00
2101	AMENAGEMENT RUE DE VIALLE ET SES ANNEXES					100 000,00	100 000,00
2102	AMENAGEMENT QUARTIER DE LA COTERIE					2 000,00	2 000,00
2103	MISE EN VALEUR CENTRE HISTORIQUE					5 000,00	5 000,00
2104	CONSTRUCTION RESEAU EAUX PUVIALES METAIRIE					30 000,00	30 000,00
2105	AMENAGEMENT ABORDS SALLE POLYVALENTE					10 000,00	10 000,00
TOTAL		156 787,61 €	190 832,59 €	141 760,43 €	139 960,34 €	317 509,82 €	457 470,16 €

RECETTES							
001	Excédent d'investissement reporté		12 971,53				
021	Virement de la section de fonctionnement		50 000,00			52 000,00	52 000,00
040/28	AMORTISSEMENT (PLU + EP)	7 954,00	9 185,10	9 185,10		12 505,00	12 505,00
10	Dotations, fonds divers, réserves	143 351,82	97 692,83	96 940,18		88 084,96	88 084,96
13	Subventions d'équipement					7 350,00	7 350,00
16	Emprunt et Dettes assimil.	1 500,00	2 760,00	396,00		2 660,00	2 660,00
Individualisées par opération							
1701	MAIN COURANTE STADE	5 000,00					
1703	MUR ESPLANADE EGLISE		10 162,00		16 260,00		16 260,00
1801	AMENAG. RUES PEROUJERES ET PRE ROND	15 010,40	7 510,00				
1803	TRAVAUX DE VOIRIE		0,00	9 608,00		32 367,20	32 367,20
1901	REHABILIT. BATIMENT COMMUNAL ZA		70 767,00		46 767,00	33 000,00	79 767,00
2001	REFECTION TOITURE EGLISE		24 249,00		7 249,00	12 000,00	19 249,00
2002	AMENAG. DU POINT POSTE		7 534,00		7 534,00	0,00	7 534,00
2101	AMENAG. RUE DE VIALLE ET SES ANNEXES		0,00			99 693,00	99 693,00
2104	CONSTRUCTION RESEAU EAU PUVIALES METAIRIE		0,00			30 000,00	30 000,00
2105	AMENAGEMENTS ABORDS SALLE POLYVALENTE		0,00			10 000,00	10 000,00
TOTAL		172 816,22 €	292 831,46 €	116 129,28 €	77 810,00 €	379 660,16 €	457 470,16 €

Les principales dépenses de la section d'investissement sont abordées :

Projets engagés toujours en cours

- Murs Esplanade de l'église (subventionné par DETR 2019 + Région)
- Réfection de la toiture de l'église (subventionné par Région)
- Réhabilitation du bâtiment communal (subventionné par DETR 2020 + Région)
- Aménagement rue de Vialle et annexe (subventionné par DETR 2021 + Département FDS199)

Projets à lancer

- Aménagement du quartier de la Côterie
- Mise en valeur du centre historique
- Aménagements des abords de la salle polyvalente
- Construction Réseau Eaux Pluviales de la Métairie (pour profiter des travaux du SGEB lorsque ceux-ci seront engagés)

L'ensemble du budget prévisionnel est voté à l'unanimité par le conseil municipal.

8. Informations et questions diverses

Alain Jarlier et les adjoints informent les conseillers des différents sujets en cours :

- Etude sur la réfection du chemin qui fait suite à la rue du verger des roches : subvention à saisir.
- Début des visites et des devis pour le colombarium ;
- Présentation des projets de la rue de la côterie et de l'aménagement des abords de la salle polyvalente.
- Protocole envisagé pour les prochaines élections.
- Commission de sécurité routière : Isabelle Marchaud intègre la commission.